

Formation

# Organiser les élections professionnelles du CSE

Best

Durée : 2 jours (14h heures)

Tarif inter : 1435 € HT

Collation et déjeuner offerts

Intra et sur-mesure : nous consulter

## Public

RRH, Responsable des relations sociales, tout collaborateur RH en charge de l'organisation des élections professionnelles.

## Prérequis

Aucun

## Programme de la formation

### 1. Mettre en place le processus électoral

Maîtriser les nouvelles instances : Comité Social et Économique (CSE), conseil d'entreprise, Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT) Calculer l'effectif après la loi Pacte Prendre en compte les Ordonnances Macron Sécuriser le processus électoral

### 2. Préparer les élections

Connaître les obligations de l'employeur et l'information du personnel Réaliser les affichages obligatoires auprès des syndicats Maîtriser les nouveaux délais d'information et de convocations Préparer le protocole d'accord électoral (double majorité, majorité simple, unanimité, droit commun) Répartir les sièges : nombre de collèges, répartition du personnel et des sièges dans les collèges Fiabiliser les listes électorales : élaboration, contenu et publication

### 3. Organiser du vote et le déroulement des opérations

Organiser le vote par correspondance et vote électronique Organiser le bureau de vote : constitution et attributions, rôle particulier du président Comptabiliser les bulletins et arbitrer les bulletins blancs et les bulletins nuls Rédiger le procès-verbal de carence : contenu, effets, sanctions Compléter, lire et analyser le procès-verbal des élections

### 4. Appliquer les règles de scrutin

Déterminer le quorum, quotient électoral, la moyenne de chaque liste, plus forte moyenne Attribuer les sièges : désignation nominative des élus de chaque liste Proclamer les résultats Évaluer les résultats au regard des nouvelles règles Anticiper les contentieux préélectoral et post-électoral

## Objectifs

- Organiser les élections professionnelles et les opérations incontournables dans le respect de la réglementation.
- Sécuriser le processus électoral, depuis la convocation des syndicats jusqu'à la proclamation des résultats.
- Appliquer les règles d'audience et de représentativité syndicale.
- Déployer les différents moyens de vote et superviser l'ensemble du processus de scrutin.

## Modalités pédagogiques

- Formation 100% pratique et orientée solutions.
- Cas fil rouge pour s'approprier les étapes du processus d'élection.
- Des fiches outils : protocole d'accord, bulletins de vote, fiche de dépouillement, résultats d'élection.
- Plusieurs cas pratiques comme le calcul d'effectif, analyse d'un protocole préélectoral, etc...
- Vous aurez en outre l'opportunité de travailler sur vos propres documents : procès verbaux d'élection, protocoles préélectoraux...

## Modalités d'évaluation

- Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen d'auto-évaluation, de QCM, mises en situation, travaux pratiques...
- Évaluation dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation.  
Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site.
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation.